



INSTITUT du RISK
& COMPLIANCE

EN PARTENARIAT AVEC

Cercle Gouvernance et Équilibre



CONFÉRENCE PETIT DÉJEUNER HÔTEL LE MEURICE - PARIS

LE 23 JANVIER 2020 de 8H30 à 12H30
COMPLIANCE & GOUVERNANCE :

«QUELLES SONT LES RESPONSABILITÉS JURIDIQUES DES INSTANCES DE GOUVERNANCE ?
COMMENT EXERCER CES RESPONSABILITÉS DANS UN CONTEXTE DE RISQUES
PROTEIFORMES (ENJEUX DES DONNÉES, RISQUE CYBER, CORRUPTION, COMPLIANCE ...) ?

Le périmètre des risques s'élargit au fur et à mesure de nos connaissances. Les méthodes d'évaluation des risques évoluent même si ces évolutions restent assez lentes. Plus la connaissance des risques se construit, plus les directions générales ont l'impression que l'incertitude augmente.

Quelles sont les responsabilités des instances de gouvernance dans ce contexte ? Comment administrateurs et dirigeants peuvent-ils exercer leur responsabilité ?

Quel(s) rôle(s) peu(ven)t/doi(ven)t jouer les fonctions de la 2ème et 3ème ligne (Compliance, Gestion des risques, Audit interne notamment) pour aider ces instances à assumer leur responsabilité ?

L'objectif de cette matinale est, à partir des retours d'expérience des acteurs impliqués (dirigeants, administrateurs et responsables des risques) de bien comprendre les responsabilités juridiques et montrer comment les interactions entre dirigeants, administrateurs et acteurs internes (dont les fonctions liées aux risques et à la compliance) peuvent contribuer à mieux anticiper et assumer les risques de demain. «

Public concerné :

- Compliance officers & managers
- Directeurs et Responsables Juridiques
- Directeurs de la conformité
- Directeurs Ethics
- Juristes internes
- Directeurs/responsables des Risques
- Responsables RSE
- Associés de cabinets d'avocats
- Dirigeants d'entreprise

**Les places étant limitées,
nous vous prions de vous inscrire
au plus vite :**



> Je m'inscris



PROGRAMME :

8H30 - 9H : ACCUEIL DES PARTICIPANTS & PETIT-DÉJEUNER

- 9H - 9H15 : INTRODUCTION :
GOUVERNANCE PAR LES RISQUES ET LES RISQUES CROISSANTS (CYBER RISQUE,
CORRUPTION, ETC...)

• 9H15 - 9H45 : LA PRISE EN COMPTE DES NOUVEAUX RISQUES PARTAGE D'EXPÉRIENCES DE NÉGOCIATIONS D'ENTREPRISE ET DE BRANCHE

- Comment les nouveaux risques sont-ils appréhendés dans les nouveaux projets ?
- Comment s'assurer de la qualité de l'anticipation ?

9H45 - 10H45 : L' APPREHENSION DE CES ENJEUX PAR LA DIRECTION GENERALE

- Comment une direction générale comprend-elle ces nouveaux enjeux ?
- Quelles sont les informations qui sont essentielles pour les piloter ?
- Comment saisir le risque sans être expert de tous les sujets ?

10H45 - 11H00 : PAUSE CAFE ET NETWORKING

11H00 - 11H45 : TABLE RONDE CE THÈME SERA L'OCCASION D'ÉCHANGER SUR L'ÉVOLUTION DES COMPÉTENCES ATTENDUES ET LA DOCUMENTATION FOURNIE AU CONSEIL :

- Les compétences du Conseil ont-elles évolué dans ce contexte ?
- Comment structurer l'information pour la rendre significative pour le Conseil ?
- Quelles seraient les préconisations pour les fonctions Risk & Compliance ?

11H45 - 12H15 : QUESTIONS - RÉPONSES ET NETWORKING

11H30-12H00 : DISCUSSION ET PARTAGE D'EXPÉRIENCES AVEC LA SALLE & NETWORKING

PUBLIC CONCERNÉ :

- Compliance officers & managers
- Directeurs et Responsables Juridiques
- Directeurs de la conformité
- Directeurs Ethics
- Juristes internes
- Directeurs/responsables des Risques
- Responsables RSE
- Associés de cabinets d'avocats
- Dirigeants d'entreprise

PLAN D'ACCÈS :

HÔTEL LE MEURICE - 228 Rue Rivoli, 75001 Paris

- Métro Concorde ou Tuileries



- RER A : station Auber





BULLETIN D'INSCRIPTION*

Nom : Prénom :
Société :
Fonction :
Adresse :
Code Postal : Ville : Pays :
Email @ :
Téléphone fixe : Mobile :

FRAIS D'INSCRIPTION (par chèque ou virement) :

	Avant le 20 Janvier 2020	Après le 20 Janvier 2020
Non Membre	350 Euros	450 Euros
Membre - (Cout adhésion annuelle 395 Euros)	Gratuit	Gratuit

RÈGLEMENT

- Par chèque établi à l'ordre de INSTITUT DU RISK & COMPLIANCE – IRC ou
- Par virement : LCL Paris Ranelagh - IBAN : FR60 3000 2004 7800 0043 1342 P50 - CODE BIC : CRLYFRPP
- **Par paiement en ligne** : allez à www.institutriskcompliance.com/espace-membres/

BULLETIN D'INSCRIPTION* (à retourner par courrier à l'adresse ci-dessous ou par mail à l'adresse : contact@institutriskcompliance.com)
INSTITUT DU RISK & COMPLIANCE – IRC - 77 RUE DE L'ASSOMPTION, 75016 PARIS

Date :

Signature :

COMMENT DEVENIR MEMBRE ?* allez à www.institutriskcompliance.com

- Les membres peuvent être aussi bien des personnes physiques de tous secteurs économiques, que des personnes morales, intéressées par la Compliance, l'éthique sociétale et le respect des codes de conduite des entreprises ou organisations, en France mais aussi venant de l'international (avec une activité économique, professionnelle etc. en France).
- Pour s'associer à l'IRC, il suffit de cliquer sur le lien en ligne « Devenez adhérent », de compléter les renseignements à fournir vous concernant et de procéder au paiement de l'adhésion annuelle.
- Le montant de l'adhésion annuelle est de 395 euros par personne et de 350 euros pour toute adhésion multiple au sein d'un même organisme (société, association, établissement public ou autre).

QUELS SONT LES AVANTAGES QUE L'IRC OFFRE A SES MEMBRES ?

Les membres de l'IRC bénéficient de tous les avantages suivants :

- Se former aux enjeux de la Compliance par 6 sessions informatives par an organisées par l'Institut gracieusement.
- Participer aux différents groupes de travail thématiques de l'Institut.
- Bénéficier de remises lors de conférences et séminaires dans lesquels l'IRC collabore.
- Faire partie d'un réseau de professionnels de la Compliance et échanger des points de vue et des conseils pratiques .
- Avoir une vision internationale de la Compliance à travers notamment des partenariats nationaux et internationaux de l'IRC.
- Collaborer avec les organismes de réglementation et les autorités pour les questions liées à la Compliance.
- Trouver une réponse aux préoccupations concernant les responsabilités pénales, civiles ou administratives pouvant être encourues par les dirigeants d'entreprise.
- Accéder aux canaux d'informations privés exclusifs des partenaires, aussi bien en anglais qu'en français .

NOS RÉDUCTIONS PARTENAIRES :



Réductions sur une très large gamme de tarifs publics sur l'ensemble des vols Air France et KLM, pouvant aller jusqu'à -15% sur nos lignes internationales et jusqu'à -50% sur les lignes en France métropolitaine (Corse incluse).

Evènement : **CONFERENCE PETIT DEJEUNER DE L'INSTITUT DU RISK ET COMPLIANCE**

Code identifiant : **36530AF**

Valable au transport du : **15/01/2020 au 30/01/2020**

Lieu de l'évènement : **PARIS**

Connectez-vous sur le site internet de l'évènement ou directement via <http://globalmeetings.airfranceklm.com/Search/promoDefault.aspx?ven-dor=AFR&promocode=36530AF>



Vous pouvez bénéficier d'une réduction de 20% sur votre parcours aller-retour en France métropolitaine. Après votre inscription un fichet SNCF de réduction vous sera envoyé. Merci d'envoyer un mail à contact@institutriskcompliance.com pour en faire la demande.

* Conformément à l'Article 7 des statuts, votre admission est soumise à l'agrément du Conseil d'administration. Nous vous informerons par email en cas de refus du Conseil et vous retournerons alors votre règlement. • Votre adhésion court à partir de la date de votre paiement et ce pour un an. • Si l'adhérent quitte l'association au cours de l'année, pour quelque raison que ce soit, il est entendu que l'adhésion commencée, est due entièrement et reste acquise à l'Institut du Risk & Compliance.